N° SPÉCIAL BILAN MI-MANDAT

Info SEYSSINS

VILLE DE SEYSSINS

seyssins.fr

2014>2017 BILAN MI-MANDAT

Fabrice Hugelé, maire,
le **conseil municipal**
et **Rachel Rouillon**, présidente de l'UAS,
sont heureux de vous inviter

VENDREDI 12 JANVIER 2018
à 18h30 au Prisme

à la réception organisée à l'occasion

des vœux de la municipalité
et de l'Union d'Associations Seyssinoises.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h - Permanence du service citoyenneté / État civil, lundi de 17h à 19h, hors vacances scolaires.

SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté	04 76 70 39 00
État civil	04 76 70 39 03
Secrétariat général	04 76 70 39 00
Restauration scolaire	04 76 70 39 29
Services techniques	04 76 70 39 11
Urbanisme	04 76 70 39 00
Location de salles	04 76 70 39 94
Police municipale	04 76 70 39 19

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Le Patio » 40, rue de la Liberté	04 76 96 03 25
Service Local de Solidarité (SLS)	04 57 42 50 00

BIBLIOTHÈQUE LUCIE-AUBRAC
133 avenue de Grenoble 04 76 21 48 47

DÉCHÈTERIE 04 76 09 33 37
Du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

AUTRES SERVICES
Permanences sur rendez-vous :

Avocat conseil	04 76 70 39 00
Conseil énergie	04 76 10 00 10
Architecte conseil	04 76 70 39 02
Conciliateur (à Seyssinet)	04 76 70 53 53

NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz	04 76 49 50 51
EDF/GDF urgence électricité	0 810 333 338
Eau potable	04 57 38 47 95
Urgence hors horaires bureau	04 76 68 01 80
Gendarmerie	04 76 21 55 22
Aide information victimes (AIV)	04 76 21 55 22
Pharmacie de garde	04 76 63 42 55
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Centre antipoisons	04 76 42 42 42
SOS médecin	04 38 70 17 01
Médiation sociale de nuit (17h-24h)	04 76 26 22 00

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

INFO SEYSSINS N° SPÉCIAL BILAN MI-MANDAT 2014-2017
Directeur de publication / Fabrice Hugelé /
Rédactrice en chef / Amandine Venet /
Mise en page / Séverine Périllat /
Ont collaboré à ce numéro / Les services municipaux /
Photos et illustrations / Service communication, Michèle Vincent, René Rostaing, Grenoble-Alpes Métropole, Fotolia /
Impression et photogravure / Imprimerie Grafi, 166, avenue de la République - 38320 Bresson /
Distribution / Ville de Seyssins /
Dépôt légal / à parution n° ISSN 0999-8462 /
Tirage / 4 000 exemplaires sur papier recyclé /

Ce document est réalisé par le service communication de la ville de Seyssins
Contact : 04 76 70 39 16 ou sur service.communication@mairie-seyssins.fr

VILLE DE SEYSSINS
IMPRIM'VERT®

Toutes les publications de la ville sont en téléchargement sur seyssins.fr

LE MOT DU MAIRE

En 2014, vous nous avez accordé votre confiance. Depuis trois ans, l'équipe est à pied d'œuvre pour respecter la feuille de route que nous vous avons proposée et répondre à vos préoccupations.

À mi-mandat, il nous a semblé évident de rendre compte de l'avancée de nos projets. J'ai voulu pour cela que soit établi un état des lieux exhaustif et objectif, en partant des grandes lignes de notre programme.

Bien entendu, la gestion d'une commune est aussi faite d'imprévus auxquels il nous faut répondre. Ainsi nous avons dû nous adapter à un contexte financier et budgétaire extrêmement contraint. Cependant, nous avons fait le choix de réagir au lieu de subir, de faire de ces contraintes des opportunités. Des opportunités pour innover et redéfinir des politiques publiques adaptées sans perdre de vue nos objectifs initiaux.
La mutualisation de la police municipale et de la programmation culturelle, avec Seyssinet-Pariset, en sont des exemples pertinents.

Par l'optimisation de moyens, nous avons essayé d'améliorer l'offre de services sans augmenter les coûts pour les contribuables. Notre volonté est bien d'aller de l'avant, de rester en pointe dans les secteurs qui nous tiennent à cœur comme l'environnement, l'éducation, le monde associatif.
Cet engagement, véritable ADN communal, est ce qui caractérise Seyssins : une commune dynamique et attractive. Je veux à ce titre, saluer nos partenaires associatifs qui jouent le jeu à nos côtés, dans le cadre d'un dialogue de vérité.

Notre action municipale continue de progresser et de s'enrichir de vos observations, des échanges que nous avons lors des réunions publiques, des visites de terrain ou des nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année.
Ce bilan de mi-mandat est aussi l'occasion pour notre équipe d'évaluer son action, d'en mesurer les effets et d'adapter ses projets pour l'avenir. C'est le bilan d'une équipe impliquée, présente sur le terrain, qui ne compte ni son temps ni son énergie. Je tiens à remercier à nouveau toutes les élues et tous les élus qui s'engagent à agir avec les Seyssinois.

Vous le verrez à la lecture de ces pages, beaucoup de choses ont été réalisées et pour certaines au-delà de ce qui était prévu. D'autres sont en cours et verront le jour dans les années à venir.

Soyez assurés que notre engagement à vos côtés reste intact. Notre exigence pour la ville aussi : faire de Seyssins, une ville nature, ambitieuse et créative.

Avec mes cordiales pensées,

Le maire
Fabrice Hugelé

AGIR AVEC LES SEYSSINOIS

FABRICE HUGELÉ
Maire
Conseiller métropolitain
Président de l'Office de Tourisme Grenoble-Alpes Métropole

DÉLIA MOROTÉ
1ère adjointe
Administration générale
Culture et patrimoine
Coordination des politiques associatives
Location des salles
Conseillère métropolitaine

JOSIANE DE REGGI
2e adjointe
Personnel, emploi et insertion
Logement

LAURENCE ALGUDO
3e adjointe
Actions sociales
Personnes âgées
Santé publique

SYLVAIN CIALDELLA
4e adjoint
Sports

NATHALIE MARGUERY
5e adjointe
Budget et finances

PHILIPPE CHEVALLIER
6e adjoint
Éducation

GISÈLE DESÈBE
7e adjointe
Urbanisme
Environnement
Déplacements

PASCAL FAUCHER
8e adjoint
Vie économique
Commerces

FRANÇOISE COLLOT
Conseillère municipale déléguée
Petite enfance

EMMANUEL COURRAUD
Conseiller municipal délégué
Travaux et éclairage public
Bâtiments
Haut-débit numérique
Économies d'énergie

SAMIA KARMOUS
Conseillère municipale déléguée
Handicap et accessibilité
Egalité hommes-femmes

BARBARA SAFAR-GIBBON
Conseillère municipale déléguée
Jeunesse

DOMINIQUE SALIN
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Démocratie locale
Environnement

GILBERT SALLET
Conseiller municipal délégué
Sécurité publique

MICHEL BAFFERT
Conseiller municipal

CATHERINE BRETTE
Conseillère municipale

SOPHIE COMMEAUX
Conseillère municipale

BERNARD CRESSENS
Conseiller municipal

SOLANGE GIRARD-CARRABIN
Conseillère municipale

CÉDRIC REMY
Conseiller municipal

MICHEL VERGNOLLE
Conseiller municipal

NATACHA VIEU
Conseillère municipale

Chaque élu.e de la majorité reçoit sur rendez-vous.
N'hésitez pas à prendre contact au 04 76 70 39 00.

BILAN
MI-MANDAT

DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

2014 > 2017

SOMMAIRE

P7 - RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA PROTECTION DES PERSONNES, MIEUX VIVRE ENSEMBLE

P10 - ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE : TERRITOIRE D'INNOVATION

P12 - VALORISER L'ENVIRONNEMENT, AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P14 - AFFIRMER UN URBANISME TOUJOURS PLUS RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE

P16 - ÉLARGIR L'HORIZON CULTUREL ET ENCOURAGER L'EXPRESSION ARTISTIQUE

P18 - LE SPORT, TOUJOURS, POUR TOUS

P19 - DYNAMISER LA DÉMOCRATIE LOCALE ET AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE

P20 - SÉCURISER ET MAILLER MIEUX LES DÉPLACEMENTS

P21 - CONTENIR LA FISCALITÉ, GARANTIR L'ÉQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA PROTECTION DES PERSONNES, MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'attention portée à chacun et la sécurité de tous sont des priorités pour notre équipe municipale. Cette bienveillance vise d'abord les personnes les plus fragiles.

NOUS L'AVONS FAIT !

Proposer des formations de secourisme et Bafa.

Des formations au brevet de secourisme ont été organisées par l'Union d'Associations Seyssinoises à ses adhérents et par le CCAS dans le cadre du projet solidarités jeunes à destination des 16-25 ans.

Achever le programme de mise en accessibilité de l'espace public pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

En avance sur la loi, près de 80 % des établissements recevant du public (ERP) sont entièrement accessibles.
Nous avons créé des sanitaires adaptés dans chaque école et bâtiment public, avons procédé à l'installation d'un ascenseur à l'école Condorcet et de plateformes surélevées devant les entrées de l'école Louis-Armand.

Mieux répondre aux demandes locales de logements liées aux accidents de la vie et aider les familles.

En 2016, nous avons traité plus de 300 demandes de logements et donné satisfaction à 70 ménages pour lesquels Seyssins était un choix prioritaire au regard d'une situation urgente à prendre en compte (familliale, scolarités des enfants...).

Favoriser les échanges de services entre voisins et le maintien à domicile des personnes âgées.

À la résidence « Cœur de Plaine », une charte de bon voisinage engage les locataires à assurer des solidarités de proximité.
Les « Jardins de la Baume » disposent de jardins partagés favorisant l'échange.
À Pré Nouvel, nous avons réalisé la résidence « L'Eau Vive », Habitat Senior Services (HSS), qui propose 10 logements accessibles et aménagés pour les personnes âgées. Lors de l'inauguration de ce programme les locataires ont signé la charte de bon Voisin'âge reposant sur des principes d'entraide, d'échanges et de convivialité.

80 %
Des bâtiments entièrement accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

70
Logements locatifs attribués en 2016

412 000 heures
Temps d'accueil « petite enfance »

La commune propose depuis octobre 2017 un rendez-vous mensuel d'échanges et de lectures pour les seniors : « L'heure du thé au pays des vermeilles », à la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac.

CCAS : STRUCTURE SOLIDAIRE

Maillon fort des solidarités de proximité sur notre territoire, le CCAS agit dans le domaine de l'action sociale, de la coordination gérontologique et de la petite enfance. Le CCAS gère également la résidence pour personnes âgées « Le Belvédère » et le multiaccueil petite enfance.

Soutenir les familles des personnes dépendantes.

Depuis 2017, un café des aidants (ces proches qui s'occupent bénévolement d'une personne dépendante) est de nouveau organisé tous les mois en partenariat avec Seyssinet-Pariset et cofinancé par le conseil départemental. L'objectif est d'offrir aux aidants un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ces moments de rencontre sont co-animés par les agents du CCAS et un psychologue.

Accompagner l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad).

Nous avons accompagné l'Ehpad « Les Orchidées », établissement privé mutualiste ou à but non lucratif, à mettre en place un accueil de jour, d'une capacité de 9 places, pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Réhabilitation de la résidence autonomie « Le Belvédère ».

« Le Belvédère » est actuellement en cours de rénovation pour le bien-être et le confort des résidents. Les travaux concernent l'isolation thermique extérieure du bâtiment, l'accessibilité et la rénovation des cuisines et salles de bains.

Une meilleure qualité de vie pour bien vieillir à Seyssins.

110
Dossiers d'aides et secours instruits au CCAS/an

21 200
Repas portés au domicile de nos aînés

NOUS AVONS FAIT PLUS

Renforcer notre soutien à la Banque Alimentaire.

La commune est partenaire du projet « Solidarity » depuis sa création en 2015. Ce projet, animé par des bénévoles, propose des concerts dont les bénéfices sont reversés au profit de la distribution alimentaire du CCAS et de la Banque Alimentaire de l'Isère. Nous accompagnons cet événement avec le prêt du Prisme.

Initiation informatique pour nos seniors.

Depuis 2016, à la résidence autonomie « Le Belvédère », des cours d'initiation bimensuels à l'informatique sont proposés aux personnes âgées afin de favoriser l'inclusion numérique.

ZOOM SUR

La prévention et la sécurité

Maintenir l'effort engagé au niveau de la tranquillité publique et de la prévention.

Nous avons amélioré et simplifié les moyens d'inscription aux usagers pour l'opération « tranquillité vacances » via le site Internet de la ville.
Des rondes de la police municipale sont désormais coordonnées avec la gendarmerie, notamment auprès des commerces en périodes des fêtes de fin d'année.
Concernant les incivilités, nous avons renouvelé le service de médiation de nuit.
Des réunions intercommunales de « Veille sécurité » sont organisées tous les mois.

BIENTÔT UN NOUVEL OUTIL DE VIDÉOPROTECTION ?

Avec l'aide d'une équipe spécialisée de la gendarmerie, la rénovation du dispositif de vidéoprotection est en cours d'élaboration sur le territoire des deux communes de Seyssins et Seyssinet-Pariset. Il vise à améliorer la lutte contre la délinquance routière et prévenir les faits délictuels (cambriolages, agressions).

La mutualisation des polices municipales de Seyssins et de Seyssinet-Pariset

En mai 2016, Fabrice Hugelé, maire de Seyssins, et Marcel Repellin, maire de Seyssinet-Pariset, signaient la convention de mutualisation des polices municipales des deux communes. Elle marque la volonté des municipalités d'assurer une présence accrue sur le territoire. Depuis la police municipale a doublé son temps de présence sur le terrain. Elle permet de prévenir les incivilités, de mieux relever les infractions et d'intervenir plus rapidement en cas de nécessité.

87 %
Temps de présence sur le terrain

SOLIDARITÉ, PROTECTION, VIVRE ENSEMBLE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Continuer à développer les actions en faveur du soutien à la parentalité.
> Lutter contre l'isolement des seniors.
> Accompagner les plus fragiles.

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE : TERRITOIRE D'INNOVATION

Preuve de son dynamisme et de son attractivité, Seyssins est une des rares communes qui ouvre des classes. Elle compte de plus en plus d'enfants et de jeunes. La qualité des établissements scolaires et des activités extra-scolaires reste notre priorité.

80 %
Du budget d'investissement est consacré aux équipements scolaires en 2017

12 %
Hausse des effectifs scolaires entre 2014 et 2017

+ 35 %
D'accueils en périscolaire le matin

100 %
De fruits bio et locaux au multiaccueil

NOUS L'AVONS FAIT !

Améliorer l'articulation entre temps scolaires et temps associatifs dans le cadre du projet éducatif de territoire.

La réforme des rythmes scolaires nous a donné l'occasion de réinventer le travail avec LEJS et les associations, pour offrir aux élèves un large panel d'activités (sportives, culturelles et scientifiques) dans tous les secteurs de la commune et dans de meilleures conditions.

Mettre en place une cellule de veille éducative destinée aux jeunes en difficulté.

Depuis 2015, la veille éducative se réunit une fois par trimestre. Directeurs d'établissements scolaires, élus, travailleurs sociaux se concertent pour agir de façon coordonnée auprès des familles.

Favoriser l'intégration de tous les élèves.

Pour que tous les enfants puissent aller à l'école, nous avons souhaité approfondir l'expérience de l'Unité Locale d'Intégration Scolaire (ULIS) pour les enfants porteurs de handicap. En accord avec l'Éducation nationale, le nombre d'enfants accueillis au sein de la classe d'inclusion scolaire à l'école Blanche-Rochas est désormais de douze.

Adapter l'offre d'accueil périscolaire en lien avec LEJS.

Nous adaptons sans cesse les équipements existants et la notion d'accueil périscolaire est à chaque fois présente dans la conception et la réorganisation des nouveaux établissements. Un moment d'accueil de 16h à 16h30 est désormais proposé dans toutes les écoles.

Un nouveau restaurant scolaire à la maternelle du Priou.

Réalisé en 2015, l'extension de l'école du Priou et, dans le même temps, la création d'un restaurant scolaire, permettent aujourd'hui aux enfants en demi pension de ne pas sortir de l'établissement. Le bâtiment est désormais entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis 2015, la police municipale intervient annuellement dans les écoles de la Plaine sur la question de la sécurité routière. Une manière de créer un lien de confiance avec les enfants et leur famille.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Petite enfance : faire plus pour les tout-petits.

Depuis 2 ans, l'équipe municipale et la direction du multiaccueil ont optimisé l'organisation du temps de garde pour qu'un maximum de demandes des parents soit accordé. En 2017, une pièce rafraîchie a été installée pour un meilleur confort des enfants en période estivale.
À noter : 100 % des fruits servis aux petits sont issus de l'agriculture locale et biologique.

Réussir l'accueil des enfants nouveaux arrivants.

Les capacités d'accueil ont été augmentées à l'école Condorcet et au restaurant du Priou. Nous avons aussi aménagé de nouveaux espaces pour le centre de loisirs dans les locaux au pôle jeunesse, à la Maison Des Associations, à la maternelle du Priou ainsi qu'à l'élémentaire Condorcet. Nous mettons à disposition du personnel (entretien et service), sur les temps extra-scolaires. Nous sommes en train de créer le restaurant Blanche-Rochas et d'aménager des locaux supplémentaires pour le périscolaire en élémentaire.

Mettre en place des cabines « Livre Service » avec le Conseil Municipal Jeunes.

Les cabines livre service sont un bel exemple d'un projet porté par le Conseil Municipal Jeunes.
Au Village et à la Plaine, nous avons réhabilité deux anciennes cabines téléphoniques en cabine « Livre Service ». Une initiative originale qui permet un échange d'ouvrages entre habitants, et qui, par ailleurs, a reçu un prix national de l'Anacej (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes).

Deux anciennes cabines téléphoniques ont été transformées en petite « bibliothèque » en libre service où les Seyssinois peuvent échanger leurs ouvrages. Ces dernières sont situées dans la Plaine, à proximité du boulodrome, et sur la place commerçante du Village.

Projet Solidarités Jeunes.

Le 18 mars 2017, Fabrice Hugelé, maire et président du CCAS, remettait les diplômes aux jeunes Seyssinois ayant participé au projet jeunes en 2016.

Le projet Solidarités Jeunes propose aux Seyssinois, entre 16 et 25 ans, de passer leur brevet de secourisme ou leur BAFA en échange d'heures de bénévolat au service d'actions de solidarité portées par le centre communal d'action sociale : distribution alimentaire, opération canicule, repas des seniors, initiation informatique.

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs et les familles.
> Agir en faveur du public jeune et rénover l'opération « chantiers jeunes ».

VALORISER L'ENVIRONNEMENT, AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Avis favorable du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) pour l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel, zéro pesticides...
Nous voulons protéger et valoriser notre environnement d'exception pour que Seyssins reste une « ville nature ».

30 %
Baisse des consommations d'énergie des bâtiments communaux

155 000 m²
D'espaces verts

534
Arbres et arbustes plantés à Pré Nouvel

1432
Points lumineux peu à peu remplacés par des Leds

PROPRETÉ URBAINE

Pour maintenir un service « espaces verts » disponible et réactif, nous avons renforcé l'équipe qui compte aujourd'hui 6 personnes. Son intervention est complétée par l'Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées (AFIPH), afin d'être plus réactifs dans tous les quartiers.

NOUS L'AVONS FAIT !

Obtenir le renouvellement de la 3e fleur pour notre qualité paysagère et environnementale.

Seules 9 communes iséroises détiennent le label « 3 fleurs ». Les critères d'attribution récompensent le soin apporté au respect de l'environnement, la qualité de vie des résidents et visiteurs, et l'accueil. Seyssins s'est fait remarquer par l'une des plus belles progressions au palmarès.

Poursuivre la réduction de l'empreinte écologique des équipements communaux.

Avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec) nous ciblons mieux les économies d'énergie qui doivent être engagées. En 10 ans, la commune a diminué de 30 % sa consommation d'énergie grâce à l'amélioration de l'isolation des 44 bâtiments communaux, de l'éclairage public et de la gestion des véhicules et engins municipaux.

Amplifier le travail engagé avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec) en direction des habitants.

L'Alec intervient aussi à la demande de la commune en direction des habitants lors d'une permanence énergie mensuelle en parallèle du conseil en architecture du CAUE.

Valoriser notre patrimoine naturel et faire connaître sa biodiversité.

Avec la valorisation de la frange verte, du parc François-Mitterrand, puis des parcs Raymond-Aubrac et Pré Nouvel, nous poursuivons la réalisation d'une trame verte et bleue sur la commune. Avec les réservoirs naturels existants (colline de Comboire, Drac, Vercors), nous travaillons à faire connaître notre patrimoine en organisant des manifestations régulières en partenariat avec les associations de protection de la nature.

Communiquer de façon pédagogique sur la gestion différenciée des espaces verts et naturels pour favoriser la biodiversité.

Depuis 2014, 11 balades nature grand public ont été organisées avec les associations environnementales (LPO, Frapna, Conservatoire d'Espace Naturel Avenir, Gentiana).
Des panneaux sur la faune et la flore ont été installés dans le parc de Pré Nouvel.

Promouvoir le covoiturage.

Nous accompagnons les démarhces du projet Illicov qui promeut une ligne de covoiturage entre Seyssins et le plateau du Vercors.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Accompagner le développement du bio dans la restauration collective.

Au pôle petite enfance, un partenariat est engagé avec Desclics Paysan (producteurs locaux), pour la fourniture de fruits bio. Le CCAS a installé en septembre 2017 une chambre froide au Patio pour la confection des repas avec une part importante de produits frais, bio et locaux.

Déjà, le pain et 100% des fruits sont issus de l'agriculture locale et biologique.

Développer les énergies renouvelables.

Seyssins est l'une des deux communes test pour les ombrières photovoltaïques afin de produire de l'électricité verte sur le parking-relais du Prisme.

En 2017, le multiaccueil participait à l'Isère Food Festival et proposait aux enfants des repas confectionnés à base de produits bio et locaux. La semaine du goût, en octobre dernier, permettait également de faire découvrir de nouvelles saveurs aux tout-petits.

Inciter les Seyssinois à développer la biodiversité dans les espaces naturels privés (alternatives aux pesticides, compostage…).

Rue du Parc, la ville a mis un espace à disposition des riverains afin de réaliser un jardin partagé. Un coin de verdure qui favorise les échanges entre voisins et les contacts intergénérationnels. Un appel à candidature a été lancé pour renouveler cette expérience avenue du Grand-Champ, à proximité de la résidence autonomie « Le Belvédère ».
Cette préoccupation est inscrite dans la Charte pour l'environnement des jardins familiaux et partagés.
Par ailleurs, dans le cadre des permis de construire, les habitants sont incités au respect de la trame verte et bleue (plantation de haies variées, d'essences locales…).

UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

La colline de Comboire bénéficie de mesures de protection (Arrêté préfectoral) du fait de la présence d'espèces protégées (hibou Grand Duc, genévrier thurifère…).
Elle vient d'être labellisée « Espace Naturel Sensible Local » par le Département.
Cette démarche, menée avec la commune de Claix, vise à mettre en place des actions de gestion environnementale. Celles-ci seront déterminées avec les propriétaires, riverains et usagers.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Sensibiliser les habitants au respect de l'espace public, à la bonne gestion des déchets, à la préservation de la biodiversité et à l'approvisionnement en produits biologiques qui confortent l'économie locale.
> Valoriser le positionnement montagnard de Seyssins, en lien avec le Parc Naturel Régional du Vercors.
> Développer une alimentation de qualité avec l'aide du Projet Alimentaire de Territoire.

AFFIRMER UN URBANISME TOUJOURS PLUS RESPECTUEUX DU CADRE DE VIE

Pour construire la ville nous veillons à concilier exigence environnementale et dynamisme urbain. Nous portons notamment l'effort sur le végétal dans les programmes les plus importants.

384
Logements livrés entre 2014 et 2016

65 %
Du programme Pré Nouvel réalisé en 2017

9
Permanences de l'architecte conseil/an

L'ÉcoQuartier de Pré Nouvel, entièrement pensé en lien avec des experts environnementaux tels que la Frapna et la LPO, a reçu un avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature.

NOUS L'AVONS FAIT !

Favoriser un urbanisme respectueux de l'environnement, intégré et performant sur le plan environnemental.

Nous avons exigé la mise en place d'une charte « chantier vert » pour réduire les déchets, protéger les sols et prévenir les nuisances dans le cadre de la construction de l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel. Cet outil s'ajoute à celui de la grille d'engagements Haute Qualité Environnementale, au comité de suivi et au plan de gestion du parc pour suivre les efforts engagés en matière d'environnement sur les programmes d'aménagement.

Promouvoir la diversité de logements proposés pour répondre aux besoins de tous.

Pré Nouvel offre du logement individuel, mais également du logement intermédiaire (R+2) ainsi que du petit collectif (R+3). 284 logements ont été construits depuis 2014.
À Seysâme, ce sont 42 logements en petits collectifs (R+2) qui ont été livrés.
À Cœur de Plaine, 38 logements en petits collectifs (R+2) ont été livrés.
La réalisation de ces différentes opérations permet de compléter l'offre et la diversité des logements pour répondre aux besoins de tous : des jeunes familles comme des personnes âgées qui souhaitent un logement plus fonctionnel.

Proposer aux personnes âgées davantage de logements, accessibles et fonctionnels.

Dans le programme Cœur de Plaine, chaque locataire signe une charte intergénérationnelle de bon voisinage avant de s'installer. À Pré Nouvel, nous avons choisi un programme labellisé « Habitat Senior Services » qui offre des aménagements de domiciles facilitant la vie quotidienne des personnes âgées.

Promouvoir l'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable, notamment pour les nouvelles constructions.

Nous avons intégré des dérogations dans le PLU pour favoriser l'implantation de panneaux solaires et inciter les constructeurs à installer des chaufferies collectives à bois (Jardins de la Baume, Ehpad et Pré Nouvel). L'Alec prodigue des conseils aux particuliers lors de permanences en mairie et intervient auprès des constructeurs lors des commissions d'attribution.

Renforcer les liens avec les associations locales luttant contre le mal-logement.

Une convention a été établie pour les logements de Cœur de Plaine entre Pluralis et l'association Un toit pour tous.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Aider à la découverte du patrimoine seyssinois.

Pour découvrir ou redécouvrir l'urbanisme et le patrimoine seyssinois, à pied ou à vélo, nous avons imaginé des parcours qui ont la spécificité de mailler les quartiers entre eux.
Après la réalisation de « L'histoire de la Plaine » en 2016, le deuxième parcours promenade sur le quartier du Centre est en cours de réalisation.

L'inauguration du premier parcours « Histoire de la Plaine » s'est tenue en juillet 2016 en présence de l'artiste Éric Margery. Ouvert à tous, il permet de découvrir ce secteur de la ville et son histoire.

À la découverte de la faune et la flore.

Une signalétique a été installée dans le parc de Pré Nouvel pour sensibiliser les promeneurs à la richesse de la faune et de la flore de ce parc implanté au cœur de l'ÉcoQuartier. 20 panneaux et bornes ont été élaborés en partenariat avec les associations environnementales (LPO et Frapna), et financés par la CLE (Commission Locale de l'Eau) et EDF. Ils permettent de faire découvrir tous les aspects techniques et environnementaux de cet espace public.

Aider les jeunes familles à trouver des logements à des prix accessibles pour rester sur la commune.

Avec 35 % de logements locatifs par opération immobilière, 20 % de logements en accession à la propriété à des prix maîtrisés et 45 % d'accession classique, Pré Nouvel apporte une offre de logement diversifiée qui intéresse de jeunes ménages.

Le programme immobilier « Les Hauts de Seyssins » accueille aujourd'hui de jeunes couples ayant bénéficié des prix maitrisés imposés par la commune au promoteur immobilier.

LOI SRU, OÙ EN EST-ON ?

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain donne obligation aux communes, de 3 500 habitants et plus, d'atteindre 25 % de logements sociaux d'ici à 2025. À défaut, des pénalités financières sont encourues.
À Seyssins, l'État a signifié qu'il manquait 398 logements locatifs sociaux pour atteindre cet objectif. Les objectifs qui nous ont été imposés pour la période 2014-2017 ont été tenus et nous ont permis de bénéficier du concours financier de la Métropole grenobloise pour améliorer l'insertion de chaque programme.

URBANISME, CADRE DE VIE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Poursuivre la réalisation de l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel et améliorer son intégration environnementale.

> Faciliter la restauration des copropriétés privées anciennes, pour une meilleure efficacité énergétique.

ÉLARGIR L'HORIZON CULTUREL ET ENCOURAGER L'EXPRESSION ARTISTIQUE

Nous voulons développer une offre culturelle diversifiée, ouverte et accessible à tous en lien avec le monde associatif.

20
Associations culturelles accompagnées

30 %
Population seyssinoise en contact avec la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

123 000 €
Subventions aux associations culturelles en 2017

NOUS L'AVONS FAIT !

Maintenir le soutien aux associations d'éducation à la culture (musique, danse, théâtre…).

Nous soutenons les associations en leur versant des subventions (avec les mêmes efforts de réduction que le font les services) et en mettant à disposition des locaux et du matériel.

Développer les projets en lien avec les partenaires locaux.

Chaque année des projets sont élaborés avec des partenaires sociaux, éducatifs et culturels : le projet « Éros » avec le foyer Esthi des Nalettes, la Quinzaine Japonaise en lien avec des associations culturelles, des rencontres cinéma/conférences avec les classes du collège et l'association de l'Observatoire de Zététique. Participation au mois du graphisme.

Développer les journées du patrimoine.

En 2015, nous avons organisé un parcours pédestre allant du fort de Comboire à l'église Saint-Martin en passant par la chapelle de Cossey. En 2017 les journées du Patrimoine, renommées pour l'occasion journées du « Matrimoine », ont mis à l'honneur les femmes et proposé un parcours artistique dans des jardins privés.

Continuer de soutenir le travail de mémoire en partenariat avec les associations.

Depuis 7 ans nous organisons la Semaine Mémoires et Résistances en partenariat avec les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD). Nous portons également une attention particulière aux cérémonies commémoratives avec les associations d'anciens combattants : l'Arac, l'Anacr, Casomi et la Fnaca.

Maintenir et encourager le soutien au travail de lutte contre les discriminations et à la promotion de l'Égalité.

Nous avons signé la convention Partenaires-Égalité proposée par la Métro. Nous sommes partenaires d'actions mises en place par les associations Ensemble pour Haïti, Lumassan-France, Casomi et AlterÉgaux.Isère.

Encourager la participation des habitants à la vie culturelle.

Nous avons proposé des stages avec l'association de théâtre d'improvisation « TIGRE » à la bibliothèque, invité des associations culturelles (APPC, Seys'Arts) à s'emparer de la Quinzaine Japonaise, organisé des groupes de travail avec des habitants et des représentants de structures et associations locales (écoles, collège, associations…) sur l'évolution de la bibliothèque.

Découverte du patrimoine naturel seyssinois lors des journées du « Matrimoine » à Seyssins en 2017.

Chaque année, le pôle culturel de la ville organise des séances de médiation à destination des classes de maternelles, élémentaires et des collégiens pour le parcours artistique et culturel de l'elève.

Encourager la création artistique et accompagner les artistes, amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation.

Le pôle culturel joue le rôle d'intermédiaire entre les artistes et le territoire qui les accueille : projet de l'école Condorcet autour des arts immatériels par l'artiste plasticien Éric Margery, rencontre de groupes de musique avec les élèves du CEM.

7
Résidences/an

56
Classes bénéficient d'actions de médiation culturelle

Amener la lecture au plus près des habitants.

Dans le cadre de la mission de lutte contre l'illettrisme, un groupe Atelier Socio Linguistique a été mis en place par la bibliothèque et l'association les Amis de la Bibliothèque Lucie-Aubrac.
Il accueille 12 apprenants.
Par ailleurs la bibliothèque se délocalise l'été avec Biblio'parc : dans le parc Pré Nouvel en 2016, et dans le parc Raymond-Aubrac en 2017. En partenariat avec la ludothèque de Seyssins et l'association des Amis de la Bibliothèque Lucie-Aubrac.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Une programmation culturelle commune Seyssins/ Seyssinet-Pariset.

Les deux communes se sont associées pour imaginer ce projet commun qui est une première en Isère.
Les villes de Seyssinet-Pariset et de Seyssins se complètent désormais, offrant au grand public, y compris aux plus jeunes, du cinéma, des expositions, du spectacle vivant professionnel.
Pour accueillir cette programmation familiale, ce territoire dispose de petites, moyennes et grandes salles dont les jauges sont comprises entre 80 et 900 places. Une occasion de mettre à l'honneur la diversité des formes artistiques et un pari audacieux : assurer une vitalité culturelle à l'échelle du territoire en garantissant des prix accessibles à tous.

Accompagnement du rapprochement des écoles de musique de Seyssins et Claix.

Fortes d'une aide du département et de l'appui de la municipalité, les écoles associatives de Seyssins et de Claix ont pu mutualiser leur direction et leur secrétariat.

CULTURE, EXPRESSION ARTISTIQUE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Poursuivre la valorisation du patrimoine communal.
> Proposer des actions culturelles sur l'ensemble du territoire communal et permettre à tous les enfants de Seyssins d'accéder tout au long de leur scolarité à des pratiques culturelles diverses et variées.
> Renforcer la complémentarité avec les services culturels de Seyssinet-Pariset .

LE SPORT, TOUJOURS, POUR TOUS

Le sport a toujours eu une place à part à Seyssins, c'est pourquoi nous accompagnons, de manière régulière et sur le long cours, le renouvellement des équipements sportifs.

NOUS L'AVONS FAIT !

Rénovation des terrains synthétiques au stade Jean-Beauvallet

Nous avons remplacé le revêtement synthétique du terrain de football en 2016. Il offre aujourd'hui, aux clubs seyssinois et aux scolaires un revêtement de qualité pour leurs activités sportives.
Le remplacement du terrain synthétique de rugby est envisagé en 2018.

Soutenir les écoles de sport et la formation des jeunes.

Malgré un contexte budgétaire contraint nous avons choisi de maintenir l'investissement en matériel et de limiter la baisse des subventions.

25
Associations sportives accompagnées

20
Classes bénéficient de cours de natation

74 575 €
Subventions aux associations sportives en 2017

NOUS AVONS FAIT PLUS

Permettre au Tennis Club de Seyssins de développer son activité.

La ville a signé une convention avec la Ligue et le Club de tennis pour que les adhérents puissent bénéficier gratuitement des terrains couverts de la Ligue tout au long de l'année.

Un nouvel éclairage pour Beauvallet.

La grande salle du gymnase Jean-Beauvallet a été équipée en luminaires Led permettant des économies d'énergie et une meilleure luminosité.

La convention tripartite entre la ville de Seyssins, le club de tennis et la Ligue de tennis Dauphiné-Savoie a été signée le 23 septembre 2017.

SPORT

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Valoriser la pratique sportive par l'organisation d'événements spécifiques.
> Rénover, requalifier des d'équipements (padel, terrain de rugby...).

DYNAMISER LA DÉMOCRATIE LOCALE ET AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE

Nous voulons préserver le dialogue avec les habitants et cela passe par de nombreux temps d'échanges avec les Seyssinois, un dialogue constant qu'il faut sans cesse réinventer.

NOUS L'AVONS FAIT !

Systématiser les groupes de travail élus/habitants/services/ instances pour tous les projets.

Réunions publiques ou d'information sont organisées pour chaque projet immobilier.

Organiser l'accueil des nouveaux arrivants.

Nous avons réalisé un livret d'accueil en 2014 et proposé une nouvelle formule de cérémonie d'accueil depuis 2016.

Revoir le nombre de commissions extra-municipales pour les rendre plus efficaces.

Rendre compte de l'activité de la Métro.

Présentations effectuées en conseil des Sages, au CESPL et une réunion publique a été proposée en 2014.

Être transparent sur l'indemnité des élus.

Nous avons maintenu cette enveloppe à un niveau inférieur à la loi et informons avec transparence sur l'ensemble des indemnités perçues par les élus.

Renforcer les services aux usagers accessibles en ligne sur le site Internet.

La mise en place du nouveau site Internet de la ville, et notamment le développement de formulaires en ligne, offre un service simplifié et dématérialisé pour les usagers. Le portail Parents-Services permet aussi la modification en ligne des réservations pour la restauration scolaire.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Nous agissons très concrètement pour améliorer la desserte de la commune, de la Plaine au Village, en très haut débit et favoriser ainsi l'inclusion numérique des habitants.

Nous poursuivons la couverture mobile complète sur la commune et l'installation de la fibre se concrétise avec la pose des 13 armoires sur le territoire.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Développer de nouveaux modes de communication.

La ville est désormais présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) pour toucher tous les publics et gagner en réactivité pour relayer l'information municipale, l'actualité des associations et répondre aux questions des usagers.

DÉMOCRATIE LOCALE

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Impliquer davantage les instances participatives (conseil des Sages, Conseil Municipal Jeunes, Comité d'Évaluation des Services Publics Locaux...) dans les décisions municipales.

SÉCURISER ET MAILLER MIEUX LES DÉPLACEMENTS

Se déplacer en toute sécurité dans une ville apaisée est une de nos préoccupations. Nous continuerons à œuvrer pour favoriser les mobilités à Seyssins, tout en travaillant à réduire l'impact environnemental de l'automobile.

RONDEAU

Une réflexion est engagée au niveau de la Métropole afin de préparer les travaux de requalification/ restructuration de l'échangeur du Rondeau et de l'A480.

LIGNE CHRONO

La commune a participé à la mise en place du nouveau réseau Tag et l'insertion de la nouvelle ligne de bus à haute fréquence « Chrono ».

Une traversée piétonne sécurisée entre Botanic et Intermarché.

Associée à l'aménagement de l'arrêt de bus de la ligne C6, cette zone devient un véritable pôle multimodal et un lien entre les deux secteurs commerciaux de part et d'autre de la voirie.

NOUS L'AVONS FAIT !

Réinterroger, en concertation avec les riverains, la place de la voiture dans les quartiers pour sécuriser et fluidifier les circulations et mieux faire cohabiter les différents usages de l'espace public.

Le stationnement a été amélioré pour l'accessibilité aux commerces de proximité, notamment avec un traçage des places plus visible et la création de zones bleues autour des trois zones de commerces de proximité.

Aménager l'avenue de Claix et l'avenue Louis-Vicat, en rues de village.

Pour améliorer la circulation de transit et le cadre de vie des habitants de Pré Nouvel, nous avons œuvré pour la mise en place d'une zone 30 avenue Louis-Vicat et réaménagé le parvis devant la salle de quartier.
Au niveau du carrefour Avenue de Claix / Rue de la Lune, des chicanes permettent de freiner la vitesse des véhicules venant de Claix et facilitent le tourne à gauche vers la déchetterie.

Aménager la ville pour encourager la pratique du vélo et la marche, tout en valorisant et sécurisant les itinéraires praticables.

Rue Jean-Moulin, les usages ont été clarifiés avec la sécurisation de l'espace piéton.
Le parvis de l'école Condorcet offre aux parents un espace de convivialité et un espace sécurisé pour les enfants.
La continuité de cheminement avenue de Claix a été réalisée.
Le parcours patrimonial dans le secteur de la Plaine est une incitation à la promenade.

CIRCULATION ET DÉPLACEMENT

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Trouver les moyens d'apaiser la circulation autour des écoles et sur les grands axes routiers.
> Poursuivre nos actions auprès du Syndicat Mixte des Transports en Commun pour intensifier la desserte en transports en commun.
> Développer l'autopartage, le covoiturage et l'auto-stop organisé.

CONTENIR LA FISCALITÉ, GARANTIR L'ÉQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

La participation des collectivités aux efforts de réduction des déficits publics nous incite à agir collectivement pour être toujours plus rigoureux sur la gestion des deniers publics.

NOUS L'AVONS FAIT !

Poursuivre des efforts de réduction de dépenses municipales par une gestion rigoureuse des services.

Continuer le travail engagé avec le Comité d'Évaluation des Services Publics Locaux (CESPL) pour évaluer nos services et mesurer leur efficacité et leur coût.

Poursuivre les efforts engagés conjointement avec les associations, concernant la valorisation des moyens mis à leur disposition et la bonne utilisation des équipements municipaux.

0 %
Augmentation des impôts depuis 10 ans

30 %
Baisse de budget communication en 3 ans

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

Depuis 2006, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux malgré un contexte financier tendu. Ils sont dans la moyenne des taux des communes comparables de l'agglomération.

NOUS AVONS FAIT PLUS

Réduction des coûts de communication.

En repensant les supports de communication, en modifiant les éditions et leurs fréquences, nous avons réussi à diversifier les supports tout en réduisant les coûts de communication. Entre 2014 et 2017, ce secteur a vu une baisse de 31,28 %, tout en diversifiant les supports papier et développant la communication numérique.
En plus des éditions papier, la ville a développé des outils de communication numériques comme le nouveau site Internet (seyssins.fr) et une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram). Des outils qui permettent une plus grande réactivité dans la diffusion de l'information auprès des usagers.

Taxe PAE et PUP.

Lors des opérations immobilières, nous demandons aux constructeurs et aux promoteurs de prendre en charge une partie des coûts (aménagement, infrastructure, équipements) induits par les nouveaux projets.
Cette participation se traduit par une taxe de Programme d'Aménagement d'Ensemble (Pré Nouvel) ou de Projet Urbain Partenarial (petites opérations immobilières privées).

Les participations demandées aux promoteurs immobiliers et constructeurs (PAE ET PUP) permettent la réalisation de voirie, l'aménagement paysager des programmes ainsi que la création de nouveaux équipements pour le confort de tous les Seyssinois.

683 €
Dette seyssinoise par habitant en 2010

716 €*
Dette seyssinoise par habitant en 2016

818 €
Dette moyenne des communes françaises de même taille

* Ce chiffre tient compte du fond de soutien de l'État.

LA MÉTROPOLE

La Métropole grenobloise est née le 1er janvier 2015. Issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (Maptam), Grenoble-Alpes Métropole compte aujourd'hui 49 communes et 440 000 habitants.
Elle dispose de compétences dans le domaine du développement économique, social et culturel, de l'aménagement de l'espace métropolitain (voirie, Plan local d'Urbanisme Intercommunal, Plan de Déplacements Urbains, etc.), de la Politique Locale de l'Habitat, de la politique de la ville, de la protection de l'environnement et de la gestion des services d'intérêt collectif (assainissement, eau potable, cimetière).

Sécurisation de la dette.

Désormais, le poids de la dette par Seyssinois est revenu à un niveau inférieur à celui de la moyenne des communes de même taille que la nôtre. Concrètement, l'endettement par habitant est, à Seyssins, inférieur de 100 € à cette moyenne nationale grâce à la sécurisation. L'endettement par habitant retrouve ainsi un niveau proche de celui de 2010.

Le maintien dans la durée de la faiblesse de l'euro par rapport au franc suisse confirme qu'il était nécessaire de procéder à une sécurisation définitive de cette dette.
Mieux, l'effort fait ces dernières années pour investir sans avoir à emprunter de nouveau, permet de prévoir une diminution de la part du remboursement dans le budget, pour les années à venir.

Peser dans l'intercommunalité pour mettre en place des services mutualisés et des économies d'échelle.

Cette démarche est engagée au niveau de la Métropole depuis le printemps 2016 et c'est aussi l'objectif des partenariats en cours avec Seyssinet-Pariset concernant la police municipale et la culture.
Il s'agit d'apporter un meilleur service pour réaliser des économies supplémentaires. D'autres démarches similaires sont en cours d'évaluation et pourraient être menées en fonction des opportunités qu'elles révèleront.

Les maires et adjoints en charge de la culture de Seyssins et Seyssinet-Pariset ont signé une convention de partenariat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la saison culturelle commune 2017-2018

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Avant la fin du mandat nous mobiliserons notre énergie pour

> Défendre le service public de proximité, contribuer à simplifier le millefeuille administratif.
> Poursuivre nos efforts de mutualisation avec les communes voisines.

J'AIME SEYSSINS

www.jaimeseyssins.e-monsite.com

GÉRARD ISTACE

YVES DONAZOLLO

JEAN-MARC PAUCOD

Durant ce début de mandat, notre groupe a travaillé au mieux dans les différentes commissions. Il a essayé de représenter les Seyssinois qui s'inquiètent de certaines évolutions.

Être un groupe minoritaire n'est pas simple. L'équipe municipale nous a cependant écoutés et les services ont toujours bien répondu à nos demandes.

Les changements visibles sur notre commune ont été Pré-Nouvel et la clinique du Dauphiné. Pour Pré-Nouvel, nous aurions souhaité un projet différent et nous avons fait des remarques répétées sur le manque de parking et l'impact négatif sur la circulation. La réalité nous donne malheureusement raison. La construction de la clinique nous a paru un bon choix pour cette zone excentrée, mais l'annulation du permis de construire montre un manque d'anticipation de la municipalité sur des projets importants.

Au niveau budgétaire, le début du mandat aura été marqué par le remboursement de l'emprunt toxique. Nous ne pouvons que critiquer les prédécesseurs de l'équipe municipale actuelle responsables de cette grave erreur qui va appauvrir la commune pendant des années. L'arrivée de nouveaux habitants et le vieillissement des bâtiments communaux issus de la remarquable vision de Michel Segaert dans les années 80 nécessiteraient des investissements et des travaux impossibles à réaliser en période de disette budgétaire.

Au niveau des services, la municipalité s'en félicite souvent, mais elle n'a fait qu'entériner la fusion des polices municipales et des services culturels avec la ville de Seyssinet-Pariset. Elle a également dû se résoudre à la prochaine fermeture du bureau de poste.

La « métropolisation » ne nous a toujours pas montré qu'elle permettait de réaliser des économies. Elle fait perdre des prérogatives à la commune dont la plus inquiétante reste le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui nous obligera à densifier et donc à perdre ce qui fait l'identité de Seyssins : Une ville à la Campagne !

Même si nous savons à l'avance que les propositions faites par le maire en conseil municipal seront vraisemblablement toutes votées, nous continuerons à être à votre écoute et à exprimer la voix des nombreux Seyssinois qui s'inquiètent pour le devenir de la commune.

SEYSSINS ENSEMBLE

www.seyssins-ensemble.org

ANNE-MARIE MALANDRINO

BERNARD LUCOTTE

Ce bilan de mi-mandat est un moment essentiel dans la vie démocratique : cela permet de revenir sur ce qui nous a opposé au Maire et à son équipe depuis trois ans et demi et imaginer l'avenir de Seyssins.

Deux domaines qui engagent durablement Seyssins ont retenu toute notre attention :

La réalisation de Pré-nouvel et la gestion de l'emprunt toxique

Nous nous sommes toujours opposés à la réalisation du quatrième quartier de Seyssins, Pré Nouvel dans sa forme actuelle. Dès 1995 notre projet était inscrit dans notre programme.

Mais quel projet ! Il suffit de se promener avenue Louis Vicat pour longer ces blocs de béton qui dénaturent le paysage, ces voitures qui s'accumulent le long des trottoirs et sur la piste cyclable faute de parking, ces enfants qui jouent sur le bitume faute de terrain de jeu au pied de leur immeuble.

Comment maintenant éviter les écueils liés à cet habitat concentrationnaire qui génère violence, conflits de voisinage, trafics en tous genres ?

C'est un défi pour Seyssins. La majorité actuelle, qui n'en finit pas de se féliciter, n'est pas la mieux placée pour régler les difficultés.

Pour ce qui est de l'emprunt toxique, la majorité municipale a voté en 2016 la signature de 2 nouveaux contrats, se substituant à l'existant, à un taux d'intérêt fixe équivalent de **39,7 % pendant 13 ans !!!**

La désillusion a été totale de voir de telles erreurs commises par les maires Migaud et Hugelé

Quelles conséquences !

La presse parle de sur-endettement de la ville de Seyssins limitant sa capacité d'investissement. **60 % de la dette est constituée d'une indemnité de 5 M€ à payer à crédit** à la banque, qui ne correspond à aucun investissement physique. Le Maire a gelé le budget du Centre Communal d'Action Sociale alors que les besoins augmentent, comme la population et la paupérisation. Les subventions aux associations sont diminuées chaque année et nos anciens doivent maintenant participer financièrement au repas festif de fin d'année...

Les prochaines municipales seront une opportunité pour changer de majorité.

D'ici là, le vent et la poudre aux yeux n'effacerons pas l'incompétence de la majorité actuelle.

+ d'infos : seyssins.fr